



**HAL**  
open science

## Saint-Tropez : 15 juin 1637, les 3 ex-voto de l'attaque des Espagnols

Bernard Romagnan

► **To cite this version:**

Bernard Romagnan. Saint-Tropez : 15 juin 1637, les 3 ex-voto de l'attaque des Espagnols. Freinet, Pays des Maures, 2010, Freinet-Pays des Maures (ISSN 1275-2452), 9, pp.3-10. hal-02931255

**HAL Id: hal-02931255**

**<https://hal.science/hal-02931255>**

Submitted on 5 Sep 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Si vous citez tout ou partie d'un article, pensez à citer l'auteur et l'ouvrage:

ROMAGNAN Bernard, «Saint-Tropez : 15 juin 1637, les 3 ex-voto de l'attaque des Espagnols», *Freinet-Pays des Maures*, n°9, 2010/2011, p. 3-10.

# Freinet Pays des Maures

Saint-Tropez, 1637 :  
un assaut repoussé



Les seigneurs de  
La Garde et La Moure



Des thons  
aux Canebiers



Des ruches dans chaque  
vallon des Maures



Conservatoire du patrimoine du Freinet  
■ n° 9 ■ 2010-2011

# Sommaire

---

Saint-Tropez : 15 juin 1637, les 3 ex-voto de l'attaque des Espagnols. Bernard ROMAGNAN . . . . .	3
Les fiefs de La Garde-Freinet et La Moure aux temps modernes. Frédéric d'AGAY . . . . .	11
La dernière madrague à thons de Saint-Tropez : la madrague des Canebiers (1876-1882). Daniel FAGET . . . . .	23
L'apiculture à La Garde-Freinet et dans le massif des Maures de la fin du XVI <sup>e</sup> siècle au milieu du XVIII <sup>e</sup> siècle. Laurent BOUDINOT . . . . .	31
L'association, la revue . . . . .	87

En couverture 1.  
Ex-voto de l'attaque  
de la flotte espagnole.

En couverture 4.  
« l'apier murailade du  
sieur Blay ». Plan de la  
madrague des Canebiers.

Saint-Tropez : 15 juin 1637

# Les trois ex-voto de l'attaque des Espagnols<sup>1</sup>

---

*Freinet,*  
*pays des Maures*  
■ n° 9, 2010-2011,  
Conservatoire  
du patrimoine  
du Freinet,  
La Garde-Freinet  
(Var)

Le 15 juin 1637, les habitants de Saint-Tropez repoussèrent l'assaut de la marine espagnole qui tentait un débarquement dans le port de leur ville. En souvenir de ce fait d'armes, épisode de la Guerre de Trente ans (1618-1648), la communauté décida de faire peindre trois ex-voto, toujours exposés, plus de 350 années après l'événement, dans la salle du conseil de Saint-Tropez.

Cette manifestation de piété collective suscite un certain nombre d'interrogations auxquelles cet article va tenter de répondre.

Tout d'abord, le nom de l'artiste, auteur de ces toiles, était demeuré jusqu'à présent inconnu. Il est aujourd'hui possible de donner ce nom et d'apporter quelques précisions sur les circonstances de la commande des édiles locaux.

Ensuite, sait-on où ces ex-voto étaient exposés ? Et quel rôle ont-ils joué dans l'organisation des bravades ?

Enfin, ces œuvres ont fait l'objet de plusieurs restaurations. On peut se demander de quelle manière ces travaux les ont modifiées.

Rappel des faits.

Afin d'affaiblir les Habsbourg et renforcer la position de la France en Europe, Richelieu déclara la guerre à l'Espagne le 19 mai 1635. Ainsi, le cardinal fit entrer le royaume dans un conflit européen qui avait débuté 17 ans auparavant. Le 12 septembre suivant, la flotte espagnole, commandée par le duc de Ferrandina et le marquis de Sainte-Croix, prit possession des îles de Lérins. Les soldats espagnols n'en seront

**Bernard Romagnan**  
SIVU du Golfe  
de Saint-Tropez /  
Pays des Maures

1. Nous remercions Pascal Maritoux, restaurateur du Laboratoire d'archéologie médiévale méditerranéenne (LAMM), CNRS, MMSH, à Aix-en-Provence pour ses conseils et son regard aigu d'homme de l'art, Laurent Pavlidis pour ses bienveillantes remarques.

chassés que 20 mois plus tard, le 15 mai 1637, après 6 semaines de combats acharnés. C'est dans ce contexte qu'à l'aube du 15 juin 1637, 21 galères espagnoles attaquèrent le port de Saint-Tropez qui abritait 4 vaisseaux de la flotte française envoyés au radoub par le comte d'Harcourt : 2 galiotes, *La Réale* de Poincy et *La Cardinale* de la Rivière d'Auray, armées chacune de 8 canons, ainsi que 2 frégates, placées sous les ordres du chef d'escadre Philippe de Lonvilliers de Poincy.

L'attaque dura trois heures et donna lieu au débarquement des ennemis au môle du ponant, près de la chapelle de l'Annonciade, suivant le compte-rendu donné dans une lettre adressée à Louis XIII par Henri d'Escoubleau de Sourdis, chef des conseils du Roi en l'armée navale<sup>2</sup>.

Le 11 juillet suivant, les consuls votèrent la mise en place « à l'advenir toutes les années et le quinzième jour de juin », d'une « procession générale en action de grâce », pour « remercier le Souverain Dieu de la grâce et faveur qu'il nous fist de nous avoir donné la force de ce desfandre de l'attaque »<sup>3</sup>. Il s'agit de la naissance d'une fête votive qui a été célébrée tout au long des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles à Saint-Tropez, comme nous le confirment les quelques mentions récoltées dans les archives communales<sup>4</sup>. Après la Révolution française et au vu des témoignages locaux, il semble que cette procession, appelée Bravade des Espagnols, ait eu lieu régulièrement jusqu'à nos jours.

Quatre années après les faits, le 1<sup>er</sup> mai 1641, le conseil délibéra « que sera fait un tableau de l'ataque des galères d'Espagne en ceste ville par le peintre quy ce truve de présant en ceste ville ». Le nom du peintre en question nous est fourni par un acte passé le 24 septembre suivant devant M<sup>e</sup> Marquès, notaire à Saint-Tropez : Pierre Ricard, maître peintre, reconnaissait devoir à Jérôme Porcelly, sergent royal de Saint-Tropez, la somme de 63 livres qu'il promettait de rembourser dès qu'il aurait reçu les 51 livres que la communauté lui devait « pour reste de plus grande soume que lui devoit pour la fature des portrais que a fait pour icelle de l'attaque que firent les gallères d'Espagne aud<sup>t</sup> lieu » et les 12 livres dues par M<sup>e</sup> Joseph Guirard, docteur en médecine de Saint-Tropez « pour travailh à ung retable qui luy a fait ». L'acte ne dit pas qui, des deux commanditaires – la commune, pour les ex-voto, et le docteur Joseph Guirard, pour un retable sans doute destiné à l'un des autels latéraux de la paroisse ou à l'une des chapelles du lieu –, a fait venir sur place cet artiste originaire de la Ciotat. La dette contractée envers Jérôme Porcelly correspondait probablement au prix du logement et de la nourriture que celui-ci lui avait fournis. Le remboursement, en tout cas, ne fut pas immédiat, la communauté, représentée par l'avocat Jehan Coste, et Joseph Guirard refusèrent de payer, au motif que les œuvres ne leur avaient pas encore été livrées, alors que les contrats stipulaient que le paiement n'interviendrait que lorsque leur seraient « remis portrait et tableau ».

En l'état de nos recherches, la biographie de Pierre Ricard est réduite à sa plus simple expression. Fils de Mathieu et de Jaumette Roche, il est né et a été baptisé le 26 juin 1618 à la Ciotat<sup>5</sup>. Il s'est marié à une date inconnue et il est mort veuf, à 69 ans, le

2. 22 juin 1637, *Correspondance et dépêches de d'Escoubleau de Sourdis*, Tome 1, p. 424-426.

3. A. C. Saint-Tropez, BB. 8, f° 44-v°.

4. Achats de poudre pour différentes manifestations dont « le jour de l'attaque des Espagnols », 12 juin 1672, BB. 9, f° 209 et pour « la procession des Espagnols », 12 octobre 1732, BB. 12, p. 208.

5. A. D. des Bouches-du-Rhône.



4 janvier 1688 à Saint-Maximin. Sa vie s'est terminée dans la pauvreté, car c'est à l'hôpital, l'équivalent aujourd'hui de l'hospice, qu'il a fini ses jours<sup>6</sup>. Les trois ex-voto de l'attaque des Espagnols semblent être à ce jour les seules œuvres connues et identifiées de cet artiste.

Les trois ex-voto relatent le déroulement de la bataille : le premier, l'arrivée de la flotte ennemie, le deuxième, la bataille elle-même et le troisième la fuite des Espagnols. Leur composition répond aux stéréotypes du genre. Y figure sur chacun d'entre eux, dans le coin supérieur droit, dans un médaillon auréolé, saint Tropez représenté en soldat romain vêtu de la *tunica militaris*, la tunique militaire, de la *lorita hamata* ou cotte de maille et du *sagum* rouge, manteau de laine attaché au moyen d'une fibule. Il a la main gauche sur le cœur et tient dans la main droite une palme, attribut des martyrs.

1<sup>er</sup> ex-voto :  
arrivée de la flotte  
espagnole.  
Photo :  
Mairie de Saint-Tropez.

6. A. C. Saint-Maximin,  
GG. 5, f° 617.



2<sup>e</sup> ex-voto :  
l'attaque du 15 juin 1637.  
Photo :  
Mairie de Saint-Tropez.

Le coin supérieur gauche est réservé au rappel de la date de l'événement, «XV juin 1637», inscrit dans un cartouche ovale oblong.

Le tiers supérieur des toiles figure un ciel, sombre et nuageux dans la première et la troisième, plus clair dans la deuxième, ce qui suggère les changements de lumière liés au déroulement de la journée : la flotte espagnole arrive à l'aube et prend la fuite au cours de la matinée.

Dans la partie centrale sont représentés les éléments terrestres. D'est en ouest on aperçoit : le port des Canebiers, la colline des Moulins, la citadelle, la colline de la Justice et la chapelle Sainte-Anne. Puis le village et son port avec les tours, la Vieille et celle du Portalet, la tour de l'horloge qui se trouvait au-dessus de la maison commune et le clocher de l'église paroissiale. Les pentes des collines boisées sont parsemées de petites constructions. Le dépouillement du cadastre CC.14 des archives communales,





daté de 1627, permet de recenser quelques dizaines de bastides, dont quelques-unes récemment construites, des bastidons, casaux, jas et bâtiments divers, disséminés sur l'ensemble du territoire. Il semble donc que le peintre ait rendu un aperçu assez exact de Saint-Tropez et de son terroir dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.

Les vues cavalières des premier et troisième tableaux sont identiques. Le deuxième qui représente la scène principale, le moment de l'affrontement armé entre les deux camps, propose un plan plus rapproché sur le village, d'un point de vue légèrement déplacé à l'ouest. Cela permet d'apercevoir la tour du Ponant ou Saint-Elme près de la chapelle de l'Annonciade, ce qui est un anachronisme, car celle-ci existait en 1641 lors de la réalisation de l'ex-voto mais était encore absente du paysage de la ville lors de la bataille, sa construction n'ayant été entreprise qu'au cours de l'été 1637 après le débarquement ennemi.

3<sup>e</sup> ex-voto :  
la fuite de la flotte  
ennemie.  
Photo :  
Mairie de Saint-Tropez.



Exposition des ex-voto de l'attaque des Espagnols. Carte postale, vers 1920, collection particulière.

Les premiers plans sont réservés à ce qui se passe sur la mer.

Dans la première scène, on aperçoit les galères espagnoles qui s'acheminent vers Saint-Tropez, précédées d'une dizaine d'embarcations qui semblent fuir et chercher refuge dans le port.

La deuxième, la plus importante, montre quatorze galères qui canonnent la ville et son port. Elles sont orientées la proue vers leur objectif car ce type de bâtiment, à cause des rangées de rames, ne pouvait disposer de canons qu'à l'avant. Sept autres galères se tiennent en retrait derrière la ligne de feu et l'on aperçoit également deux embarcations plus légères, mues par des rameurs, qui représentent probablement les troupes espagnoles qui ont tenté le débarquement au môle du Ponant. La riposte est assurée par un vaisseau de la flotte française qui verrouille l'entrée du port et qui canonne de concert avec les postes d'artillerie de la citadelle, des tours Vieille, du Portalet et Saint-Elme. Les tirs sont figurés par de petits nuages de fumée blanche.

La troisième figure la déroute de la flotte ennemie, dont les quatre embarcations de tête sont toutes voiles dehors afin d'accélérer leur fuite.

On peut légitimement se demander où les ex-voto étaient exposés. La seule mention qui nous éclaire à ce sujet se trouve dans une des pièces jointes des comptes trésoraires de 1760, concernant le paiement de la restauration effectuée par Benoît Sevoule à cette date : « Mandat (...) qu'il a payé au s<sup>r</sup> Benoit Seboulle, peintre, pour avoir fait

*trois tableaux neufs pour l'usage de la maison de ville*»<sup>7</sup>. Comme aujourd'hui, les toiles étaient donc exposées dans la maison de ville, construite vers 1543 à l'emplacement de la vieille église. D'ailleurs, dès 1624, les consuls avaient fait aménager une petite chapelle dans la salle du conseil avec un retable du Saint-Esprit<sup>8</sup>. Les ex-voto devaient être montrés et proposés à la dévotion de l'ensemble des Tropicains à l'occasion de fêtes religieuses. Des cartes postales du début du xx<sup>e</sup> siècle les montrent accrochés sur la façade de la mairie, lors d'une bravade. On est en droit de supposer que cette coutume, l'exposition des ex-voto en plein air à la vue des habitants au cours de la bravade, était pratiquée couramment dans les périodes antérieures, ce qui pourrait expliquer le très mauvais état des toiles, attesté dès le début du xviii<sup>e</sup> siècle, ainsi que le souci du conseil de la communauté de les faire restaurer régulièrement.

Le 5 juin 1714, Joseph Monoyer, trésorier de la communauté paya quatre livres à Paul Guérin, maître menuisier, pour avoir fait une petite caisse et «*pour avoir réparé les tableaux de la représentation de l'attaque des galères d'Espagne qui estoient tout en lambeaux*»<sup>9</sup>.

Le paiement de quelques livres pour la «réparation des tableaux» indique une intervention légère. Au vu des compétences de Paul Guérin, maître menuisier, on peut se demander si les réparations n'ont pas simplement consisté dans le changement des cadres et le réglage de la tension des toiles. Il est difficile de répondre à cette interrogation et on reste dubitatif quant à la signification de l'expression utilisée par le trésorier qualifiant les ex-voto de «tout en lambeaux».

Le 24 février 1760, la communauté ordonna une nouvelle restauration confiée à Benoît Sevoule, peintre originaire de la ville d'Antibes, dont la famille de menuisiers et charpentiers de marine était établie depuis quelques années à Saint-Tropez. Un paiement de 120 livres suggère une intervention autrement plus importante, mais là encore il n'est pas aisé de déterminer avec précision le travail réellement effectué sur les trois ex-voto. Le paiement de dix livres «pour le montant des trois cadres» se passe de commentaire mais, par ailleurs, la délibération communale indique que «la peinture de ces tableaux est si effacée et la toile si déchirée qu'il seroit à propos de les renouveler». Dans les comptes trésoraires, il est indiqué que Benoît Sevoule a été payé «pour avoir fait trois tableaux neufs», ce qui a laissé supposer au commandant Rosati<sup>10</sup> que les toiles avaient été entièrement repeintes. Mais sur une des pièces jointes aux comptes, il est spécifié : «pour avoir renouvelé et mis à neuf les trois tableaux»<sup>11</sup>. L'ambiguïté, sinon les contradictions des différentes formulations utilisées dans les textes extraits des archives communales induisent trois hypothèses :

1. les trois ex-voto ont été restaurés, en consolidant les déchirures et en comblant les lacunes ;
2. le peintre a fait un pastiche, il a entièrement repeint les ex-voto à l'identique sur des toiles neuves ;
3. Benoît Sevoule a repeint tout ou une partie des scènes par-dessus la couche de peinture originale.

Enfin, en 1948, une dernière restauration a été entreprise par l'intermédiaire de Georges Grammont, alors conservateur du Musée de l'Annonciade, dont la bonne

7. 14 juin 1760, A. C. Saint-Tropez, CC. 405.

8. 15 août, 1624, A. C. Saint-Tropez, BB. 7, p. 676 : «le conseil a donné pouvoir aus sieurs consulz de fere mettre au coing de la salle de la maison commune où ce tiend le conseil, le retable de saint Esperit et y fere fere une petit chapele (...)»

9. A. C. Saint-Tropez, CC. 150.

10. *Saint-Tropez à travers les siècles*, Les amis de la citadelle, 1991, p. 145-146.

11. A.C. Saint-Tropez, BB. 13, f<sup>o</sup> 97v<sup>o</sup> et juin 1760, CC. 191 et 405.

connaissance du monde muséal (il était membre du Comité d'achat des œuvres d'art de l'Etat) laisse à penser qu'il se soit adressé à un restaurateur de qualité. Le nom de celui-ci ne nous est pas connu mais il est facile de constater qu'il a entièrement rentoilé les œuvres, ce qui empêche l'examen du dos des toiles.

Il est aujourd'hui difficile de comprendre les différentes restaurations entreprises depuis plusieurs siècles sur les trois ex-voto de l'attaque des Espagnols, mais un examen attentif de la surface des toiles et une comparaison minutieuse des motifs laissent apparaître :

- la présence de déchirures sur les trois toiles,
- de nombreuses surcharges, particulièrement sur la deuxième œuvre, la plus abîmée, représentant la scène de la bataille. Les repeints des collines boisées surplombant Saint-Tropez sont maladroits et certains détails concernant la décoration des galères ont été modifiés.

Sous réserve d'investigations plus élaborées, les trois ex-voto nous semblent bien être les toiles peintes en 1641 par Pierre Ricard. Elles ont été restaurées au moins à trois reprises aux XVIII<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, sans que l'on connaisse précisément la teneur et l'importance des travaux exécutés.

D'autres ex-voto de ce type sont visibles dans notre région. Le Musée de Roquebrune-sur-Argens expose une toile peinte à l'occasion de la bataille navale survenue le 10 juillet 1684 qui opposa le vaisseau *Le Bon*, commandé par le marquis de Relingues, à douze galères hispano-génoises placées sous l'autorité du marquis de Centurione.

Toutefois, ce qui apparaît remarquable, sinon unique en Provence, c'est qu'aux ex-voto tropéziens est associée une « procession générale en action de grâce » pour « remercier le Souverain Dieu de la grâce et faveur qu'il nous fist de nous avoir donné la force de ce desfandre de l'attaque »<sup>12</sup>, manifestation créée à l'initiative du conseil de la communauté le 11 juillet 1637, célébrée de manière continue du XVII<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle et appelée aujourd'hui « Bravade des Espagnols ». ■

12. A.C. Saint-Tropez, BB. 8, f° 44-v°.

## Freinet, pays des Maures ■ n° 9 ■ 2010-2011

Saint-Tropez : 15 juin 1637,  
les 3 ex-voto de l'attaque des Espagnols.

Les fiefs de La Garde-Freinet  
et La Moure aux temps modernes.

La dernière madrague à thons de Saint-Tropez :  
la madrague des Canebiers (1876-1882).

L'apiculture à La Garde-Freinet  
et dans le massif des Maures  
de la fin du xvi<sup>e</sup> siècle au milieu du xviii<sup>e</sup> siècle.

